



PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 26 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt six avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 18 avril 2023, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Eric ROBIN, Maire.

Étaient présents : ROBIN Eric, Maire, GORÉ-CHAPEL Isabelle, HESRY Michel, LE GALL Pascal, HAMON Isabelle, CHEVALIER Hubert, Maire-adjoints, POILVERT Cédric, conseiller délégué, POILBOUT Marie, BAZIN Pascal, FAISNEL Valérie, BERNARD Nathalie, ROSSIGNOL Marie-Louise, DAUNAY Dominique, CHARTIER Georges, CHASLES Sandrine, CHIQUET Vincent.

Absents excusés : RIGOLLÉ Delphine, BADOUARD Allison, COLLETTE Abel, MENIER Sébastien, COMMUNIER Aurélien, LE COZ Caroline, LE CORRE Céline.

Procurations

M. MENIER Sébastien, absent, donne procuration à M. POILVERT Cédric.

Mme LE CORRE Céline, absente donne procuration à Mme CHASLES Sandrine

M. COLLETTE Abel, absent, donne procuration à M. LE GALL Pascal

Mme LE COZ Caroline, absente, donne pouvoir à Mme GORÉ-CHAPEL Isabelle

M. COMMUNIER Aurélien, absent, donne pouvoir à M. HESRY Michel.

<i>Nombre de conseillers municipaux en exercice</i>	<i>23</i>
<i>Nombre de conseillers municipaux présents</i>	<i>16</i>
<i>Nombres de conseillers municipaux votants</i>	<i>21</i>

Configuration de début de séance

Modifications en cours de séance :

Arrivée de Mme BADOUARD Allison au cours de l'exposé de la question N°12.

Formalités règlementaires

- **Procès-verbal du conseil municipal du 29 mars 2023** : approuvé
- Désignation du **secrétaire de séance** : Mme GORÉ-CHAPEL Isabelle
- Appel et vérification du **quorum** : quorum atteint
- **Modification de points d'ordre du jour** : néant

M. ROBIN adresse ses condoléances, celles des conseillers municipaux et du personnel communal à M. Michel HESRY, Adjoint, dont la belle-mère est décédée le 14 avril dernier. M. HESRY adresse ses remerciements pour le soutien et les gestes de sympathie.

M. ROBIN informe de la distinction de Chevalier de la Légion d'honneur qui va être décernée à Mme Michèle Moisan, ancienne directrice de services de la commune. Elle va être récompensées pour ses fonctions au sein de la fonction publique territoriale et également pour ses mandats d'élue locale.

AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Eric ROBIN

1. Pole culinaire - défaut d'exécution marché public

Lors de conseils précédents, notamment celui du 1^{er} mars dernier, l'Assemblée a validé les devis d'entreprises, mises en concurrence afin de remédier aux désordres au pôle culinaire, pour la ventilation et le vide sanitaire. Depuis de nouveaux désordres sont apparus, consécutivement à la non-exécution du marché de travaux initial :

Les échangeurs « Air-Eau » : trois échangeurs sont hors service et doivent être impérativement réparés avant l'intervention de la société SBR à la mi-juin. Il s'agit d'éléments qui conditionnent le fonctionnement de la compensation d'air.

La chaudière aurait dû être contrôlée par le fabricant avant sa mise en service. Elle est paramétrée avec un raccordement sur le gaz de ville et fonctionne au propane.

Le dossier se complexifie et afin, de protéger la collectivité juridiquement et financièrement, il est envisagé à terme de demander une expertise constatant les malfaçons et établissant les responsabilités. M. ROBIN souhaitait que le conseil en soit informé.

2. Foyer des jeunes travailleurs : point sur le projet et positionnement du conseil sur le terrain

M. ROBIN donne le compte-rendu du retour de la réunion du 4 avril dernier.

Rencontre BSB et l'exploitant, les services de LCBC. Le bâtiment devrait être livré En 2025.

Cout du bâtiment : 1 850 000 € pour 25 logements avec notamment 3 T1bis pour accueillir un couple, sur deux niveaux, sans ascenseur.

Le modèle économique n'intègre pas l'achat du terrain.

Le conseil municipal est invité à se positionner sur les conditions de mise à disposition du terrain qui accueillera ce projet. Trois scénarios se présentent : soit le terrain est vendu au promoteur, soit il est cédé à titre gratuit, soit il est mis à disposition dans le cadre d'un bail emphytéotique.

Le conseil donne son accord de principe sur un schéma financier ou le terrain sera mis à disposition gratuitement.

M. ROBIN propose aux conseillers municipaux intéressés de visiter une structure similaire en fonction à Loudéac.

3. Equipement de la Mairie : Armoires ignifuges

Il est proposé d'acquérir deux armoires ignifuges pour préserver et protéger les titres d'identité et les registres d'état civil, contre le vol, vandalisme, l'incendie.

Suite à la mise en concurrence effectuée auprès de potentiel fournisseur, il est proposé de retenir l'offre de Sédi pour un Montant : 5 981, 04 € TTC, proposition actée par le conseil.

Vote : unanimité			
POUR : 21	CONTRE :	Abstention :	NPPPV :

4. Défense incendie : renouvellement d'une borne incendie en centre ville

La SAUR a présenté un devis pour le renouvellement du poteau incendie situé 8 rue Fontaine St Nicolas, équipement détérioré par une épareuse.

Le montant du remplacement est chiffré à 2 818.41 € TTC par la SAUR.

Le conseil municipal acte le principe de renouvellement de cet équipement et autorise le Maire à engager l'opération.

Vote : unanimité			
POUR : 21	CONTRE :	Abstention :	NPPPV :

5. Subvention AFR (Association Famille Rurales) pour garderie périscolaire

L'AFR a fourni les bilans financiers 2022 et 2023 et demande une aide de 39 000 € Pour mémoire, l'aide attribuée au titre de l'année 2022 : 19 000 €

La prévision budgétaire du poste « charges et achats » a été portée à 24 000 €, imputable à la flambée du prix de l'énergie .

Le conseil Municipal adopte la convention d'objectif présentée entre la commune et l'AFR, et octroie une subvention de 39 000 €.

Vote : unanimité			
POUR : 21	CONTRE :	Abstention :	NPPPV :

6. Subvention au profit des associations du bassin de vie de l'Entente

M. ROBIN présente les demandes de subvention présentée par les associations suivantes : AFR pour l'ALSH et le poste d'animateur jeunesse, Mains de demain, ASEC, ADMR

Il est convenu d'établir une répartition des subventions aux associations par commune, au titre de l'année 2023, selon le critère population DGF.

M. ROBIN donne lecture de cette répartition

	Asec	Familles Rurales	ADMR	Les Mains de Demain	TOTAL	
	42 000,00 €	63 000 €	12 000,00 €	2 000 €	119 000,00 €	
	Pop DGF					
Gomené	613	2 975,38 €	4 463,08 €	850,11 €	141,68 €	8 430,26 €
Illifaut	732	3 552,99 €	5 329,48 €	1 015,14 €	169,19 €	10 066,80 €
Laurenan	843	4 091,76 €	6 137,64 €	1 169,07 €	194,85 €	11 593,32 €
Loscouet/Meu	673	3 266,61 €	4 899,92 €	933,32 €	155,55 €	9 255,40 €
Merdrignac	3251	15 779,73 €	23 669,59 €	4 508,49 €	751,42 €	44 709,23 €
Merillac	298	1 446,43 €	2 169,65 €	413,27 €	68,88 €	4 098,23 €
Saint Launeuc	214	1 038,71 €	1 558,07 €	296,78 €	49,46 €	2 943,03 €
Saint Vran	847	4 111,18 €	6 166,76 €	1 174,62 €	195,77 €	11 648,33 €
Trémoriel	1182	5 737,20 €	8 605,80 €	1 639,20 €	273,20 €	16 255,40 €
8653		42 000,00 €	63 000,00 €	12 000,00 €	2 000,00 €	119 000,00 €

Poste animateur jeunesse (subvention versée à Familles Rurales) :

POSTE JEUNESSE		
FAMILLES RURALES		
25 336,00 €		

Gomené	613	1 794,87 €
Illifaut	732	2 143,30 €
Laurenan	843	2 468,31 €
Loscouet/Meu	673	1 970,55 €
Merdrignac	3251	9 518,93 €
Merillac	298	872,54 €
Saint Launeuc	214	626,59 €
Saint Vran	847	2 480,02 €
Trémoret	1182	3 460,90 €
8653		25 336,00 €

Le conseil municipal acte le principe de versement des aides exposées ci-dessus, au bénéfice des associations, ce qui représente pour la commune de MERDRIGNAC une somme de 54 228.16 €

Mme CHASLES propose que l'AFR fasse la communication que le centre de loisir est ouvert en aout car les usagers potentiels ne sont pas toujours informés de ce nouveau service.

M. ROBIN salue le travail de l'AFR pour le service rendu.

M. DAUNAY souhaiterait que l'ensemble des bâtiments communaux soit couvert par des panneaux photovoltaïques. L'investissement est certes important à la mise en place, mais génère des fruits par la suite. Ces panneaux serviraient à l'autoconsommation et le surplus de production serait vendu.

M. ROBIN et Mme GORÉ-CHAPEL précisent qu'une étude de faisabilité est en cours. Tous les bâtiments n'ont pas la structure appropriée pour ces installations, ce pourquoi une étude préalable est nécessaire. Se pose aussi la question du raccordement des équipements au réseau.

M. BAZIN mentionne la possibilité de pose de panneaux au sol.

Vote : unanimité			
POUR : 21	CONTRE :	Abstention :	NPPPV :

ECONOMIE - TOURISME

Rapporteuse : Isabelle HAMON

7. Boutique éphémère : enseigne

Mme Isabelle HAMON présente un devis de la société « Atelier Gibert » pour la réalisation d'une enseigne de signalisation sur la boutique éphémère.

La prestation est chiffrée à 1 234.80 € TTC.

Le conseil municipal acte le principe d'édification d'une enseigne et valide le devis présenté.

Vote : unanimité			
POUR : 21	CONTRE :	Abstention :	NPPPV :

8. Journée Nationale du Commerce de Proximité : subvention exceptionnelle

Mme GORÉ-CHAPEL expose que la commune a reçu une distinction « premier sourire » pour sa participation pour la première fois à la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP). Pour recevoir cette distinction, Mme Isabelle GORÉ-CHAPEL a été accompagnée lors du déplacement à Paris, par un représentant de l'Union des Artisans et Commerçants (UCA). Le conseil se prononce favorablement sur la prise en charge du déplacement d'un membre de l'union des commerçants, qui se traduit par le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 149 € à l'UCA de Merdrignac.

Vote : unanimité			
POUR : 21	CONTRE :	Abstention :	NPPPV :

9. Atlas de la Biodiversité communale (ABC) : points d'étape du projet

Suite au premier copil qui a eu lieu le 7 avril, Mme GORÉ-CHAPEL expose l'état d'avancement du projet. Au-delà de la réalisation de l'atlas, des animations sont prévues au sein des écoles, collèges, Lycée (chant des oiseaux, découverte des batraciens et des chauves-souris...) et ceci à partir de la rentrée de septembre 2023. La réalisation de l'ABC s'accompagne également d'expositions en lien avec le lycée du Mené, du partage de connaissances en lien avec la formation horticoles dispensées au lycée. Les agriculteurs seront aussi sollicités pour leurs connaissances du milieu naturel et agricole. Plusieurs zones d'étude ont été retenues afin de porter à connaissance l'état de la biodiversité sur notre territoire, parfois avant et après l'installation d'infrastructures comme par exemple la RN 164, les hameaux de la Ville Hubeau et de la Héronnière.

ABC est donc lancé et se déroulera sur 3 ans. L'atlas constituera à terme une base de données pour l'Office français de la biodiversité (OFB) et la Région Bretagne.

10. Travaux et aménagements divers : présentation et engagement d'opérations

Suite au vote du budget et considérant l'intérêt et la nécessité d'engager les opérations suivantes, le conseil municipal valide et accepte les devis suivants et autorise le maire à les signer, étant entendu que les prestataires retenus le sont suite à une mise en concurrence.

- Murs d'entrée accès cœur de ville : Serafim : 3 737 € HT
- Mise en sécurité accès cloches église : Macé Entreprises : 3 503.20 € HT
- Toiture box Haras : Entreprise Raphaël MEUNIER : 6 740 € H.T. : retenu
- Menuiseries extérieures ex-trésorerie : Entreprise SIMON : 17 568.35 € H.T.
- Travaux de ravalement de façades ex-trésorerie et Poste :
Entreprise Lejeune 8 470 € HT + 9 764.88 € HT (dont nettoyage toiture pour la Poste)
- Aménagement paysager salle de la Madeleine :
Maçonnerie : entreprise APH : 3 366 € HT
- Allées du cimetière : 13 130 € HT (Entreprise Brocéliande TP)
- Parking ex- pont bascule : 10 059.50 € HT (Entreprise Brocéliande TP)
- Rue Joseph Stuart : 3 747 € HT (Entreprise Brocéliande TP)
- Signalétique au sol (fonctionnement) :
devis BSM pour le programme de travaux 2023 : 13 401.60 € TTC

Vote : unanimité			
POUR : 21	CONTRE :	Abstention :	NPPPV :

URBANISME

Rapporteure : Isabelle GORÉ-CHAPEL

11. Hameaux de la ville Hubeau et Héronnière : proposition de charte

Suite au travail en commission communale, Mme Isabelle GORÉ-CHAPEL donne lecture du projet de charte et le soumet à l'approbation du conseil municipal.

Le projet présenté, qui s'appliquera aux deux hameaux est validé par le conseil. Il est convenu que les actes notariés seront réalisés par les notaires locaux : Maître BRUN, PINCEMIN et TESTARD.

Vote : unanimité			
POUR : 21	CONTRE :	Abstention :	NPPPV :

12. Chemin de la ville Hubeau : Convention avec le Département pour occupation du domaine public

Dans le cadre de l'aménagement du chemin multimodal de la ville Hubeau, la convention proposée a pour objet de définir les conditions dans lesquelles sont aménagés et entretenus les équipements définis ci-après, pour des travaux situés en et hors agglomération :

- Aménagement d'une liaison douce en bordure de la RD 6 en et hors agglomération :
- La Ville Hubeau – Rue Capitaine Le Grand, en et hors agglomération.
- Giratoire dénommé « Racine » en agglomération
- Giratoire de la « Ville Hubeau » en agglomération

Les travaux commencent le 2 mai prochain sur le secteur de « Beaubuisson » pour se poursuivre vers le centre ville. Les travaux sur le réseau d'eau sont programmés pour mi-juillet et le département réalisera la surface de roulement à la suite.

Durant l'aménagement de la voie douce, la circulation sera alternée sans interruption du trafic. Les travaux sur le réseau d'eau potable pourront générer quelques perturbations de circulation. A noter que le giratoire de la racine ne sera plus végétalisé.

Le conseil municipal se prononce favorablement sur la convention proposée, relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipements de voirie sur le domaine public départemental.

Vote : unanimité			
POUR : 22	CONTRE :	Abstention :	NPPPV :

AFFAIRES RURALES ET CHEMINS RURAUX

Rapporteure : Michel HESRY

13. Convention avec les chasseurs

Sur proposition de la Fédération Départementale des Chasseurs, il est proposé une convention entre la commune et l'Association des chasseurs de Merdrignac afin de définir les modalités de fonctionnement de la filière équarrissage sur la commune.

La commune est sollicitée pour prendre en charge l'évacuation des déchets organiques (viscères, restes d'animaux, cadavres d'animaux...). La participation pour la commune serait de l'ordre de 300 € /an pour 4 passages potentiels par an, plutôt ciblé en période de chasse.

Le conseil municipal se prononce favorablement sur le principe d'organisation présentée . Il accepte la convention proposée et autorise le Maire à la signer

Vote : unanimité

POUR : 22

CONTRE :

Abstention :

NPPPV :

CULTURE ET SOCIAL

Rapporteure : Isabelle HAMON

14. Activités Siel-bleusennes été 2023

Mme Isabelle HAMON donne le compte rendu de la réunion du 14 avril dernier relative à l'organisation d'activités par l'Association siel bleu durant l'été prochain, en faveur des personnes de plus de 60 ans. Ces activités sont gratuites pour les participants. L'association avait sollicité les communes pour une mise à disposition de salles et également pour une aide financière.

Le conseil municipal avait donné son accord de principe en demandant toutefois le budget des activités estivales. L'association bénéficie d'une aide financière par la conférence des financeurs et par conséquent annule sa demande d'aide financière auprès de la commune.

L'association reçoit les personnes potentiellement intéressées par ces activités (gymnastique, marche,...) en juin prochain.

15. Exposition « les routes du monde »,

L'ODCM (Office de Développement Culturel du Mené), propose de mettre en place une exposition intitulée « Les routes du monde » qui pourrait se dérouler entre juin et décembre 2023. Une participation financière de la commune est sollicitée par l'ODCM pour un montant de 500 € .

Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition cette année mais reste potentiellement intéressée par d'autres expositions qui pourraient être proposée, en lien notamment avec les projets communaux (biodiversité...)

M. Dominique DAUNAY, membre de l'ODCM, ne prend pas part au vote.

Vote : unanimité

POUR : 21

CONTRE :

Abstention :

NPPPV : 1

ENFANCE ET JEUNESSE AFFAIRES SCOLAIRES ET ANIMATIONS

Rapporteuse : Eric ROBIN

16. Cérémonies commémoratives : point sur l'organisation

Une réunion s'est tenue le 21 mars dernier, à laquelle était invitée les 9 communes de l'Entente (Laurenan , Trémorel , St Vran étaient absents) , les représentants des instances commémoratives (FNACA, et souvenir Français).

Points abordés :

- difficulté de trouver des portes drapeaux dans chacune des communes.
- devenir de l'association des Anciens combattants, d'autant qu'il y a une demande d'investir l'éco musée de Merdrignac par la FNACA et le souvenir Français.
- Organisation des cérémonies commémoratives validée comme suite pour les 3 cérémonies suivantes :

Cérémonie	2023	2024	2025	2026
19 mars	LOSCOUET	TREMOREL	MERILLAC	MERDRIGNAC
8 mai	ILLIFAUT	MERDRIGNAC	LAURENAN	LOSCOUET
11 novembre	GOMENE	ST LAUNEUC	ST VRAN	ILLIFAUT

Rendez-vous à 10H15 pour une célébration à l'église à 10H30. La commune qui organise s'engage à adresser les invitations et offre le verre de l'amitié. Toutefois, chaque commune, peut, en plus de la commémoration commune, envisager de célébrer en petit comité dans sa propre commune mais pas le jour prévu en commun. Il a été proposé que les drapeaux puissent être portés par des élus sur leur commune.

Devoir de mémoire est souligné par M. ROBIN qui incite à la présence aux manifestations indiquées.

SPORT

Rapporteur : Cédric POILVERT

17. Acquisition de matériels de sport

Suite au vote du budget, M. Cédric POILVERT présente deux devis, offres les mieux disantes suite à une mise en concurrence de fournisseurs, à savoir :

- Société Marty pour des housses et bâches intempéries : 6 590.35 € HT (7 908.42 € TTC)
- Société Stramatel pour le renouvellement d'un afficheur : 1 976 € HT (2 371.20 € TTC)

Le conseil municipal valide et accepte les devis présentés. Il autorise le maire à signer les devis en engageant ces dépenses prévues au budget 2023.

Vote : unanimité			
POUR : 22	CONTRE :	Abstention :	NPPPV :

QUESTIONS DIVERSES

18. Arbre de vie en hommage aux donateurs d'organes.

Proposition de date pour la cérémonie : 7 octobre 2023 à 11 h 00 sur le site du Val de Landrouet . La date prévue initialement, le 17 juin, ne peut être retenue car le printemps n'est pas la saison idéale pour la plantation de l'essence d'arbre pressentie : un Ginkgo Biloba. Le CSM cyclo sera invité à cette cérémonie.

19. Marché hebdomadaire

M. DAUNAY regrette que le boulanger bio de Laurenan soit parti sur le marché d'Uzel au lieu d'être accueilli à Merdrignac. M. ROBIN a sollicité l'union des commerçants pour requérir son avis sur l'accueil des exposants qui en font la demande. Les co-présidents disent qu'il faut accueillir tout le monde. Si l'UCA refuse, il appartiendra au maire de se positionner.

20. Arrivée de nouveaux commerces :

Deux fleuristes à qui la municipalité souhaite prospérité.

21. Couleur de Bretagne : préparation de la journée du 18 juin par la commission

22. Travaux sur la RN 164 : travaux finis pour octobre car le chantier a pris 3 mois de retard.

23. Grippe aviaire : Suite à une question de M. DAUNAY, il est rappelé l'obligation pour tous détenteurs de volailles de faire une déclaration en mairie.

24. Assemblée Générale des Chasseurs :

Année 2022 record pour les prises (11 chevreuils et 14 sangliers), 120 ragondins piégés. L'accent est mis sur la sécurité et formation des chasseurs qui demandent que les randonneurs portent des gilets fluos.

25. Tournoi International de Guerlédan (TIG): 9, 10 et 11 juin :

Le TIG sollicite les familles merdrignaciennes pour héberger les enfants au nombre de 84. Le transport est assuré à partir du terrain de football.

La séance est levée à 22H 20.

Fait A MERDRIGNAC le 02/05/ 2023

*Vu
M. Eric ROBIN,
Président de séance*

*VU le 4/5 /2023
Mme Isabelle GORÉ-CHAPEL
Secrétaire de séance*